

Sarthe, la pauvreté plus qu'ailleurs

Selon une étude de l'Insee parue hier, la pauvreté serait à la baisse en France. En Sarthe, en tout cas, le taux de pauvreté reste toujours le plus élevé de la région des Pays de la Loire.



Le Mans, janvier 2009. La Sarthe reste davantage frappée par la pauvreté que les autres départements de la région et c'est ici aussi que les bas revenus sont les plus faibles. Photos: AFP/Hubert - La Miroite / D. M. - L'Express / D. Hubert

Le taux de pauvreté aurait légèrement baissé en 2013 en France. Il s'établit à 14 % de la population soit une baisse de 0,3 point par rapport à 2012 indique une étude publiée par l'Insee mardi. « Une baisse de 0,3 % ne peut pas se constater sur le terrain, les pauvres n'ont pas du tout vu leur situation changer » a réagi le hier ATD-Quart monde.

Moins de 1000 € par mois

Mais qu'en est-il en Sarthe ? La dernière étude de l'Insee remonte au mois de juin dernier et elle confirme que le taux de pauvreté en Sarthe est le plus élevé de la région. Avec 12,8 % de personnes pauvres, c'est-à-dire vivant avec moins de 1000 € par mois, le département est en dessous de la moyenne nationale de 1,2 % mais il est loin devant la Loire-Atlantique (9,7 %) et la Vendée (10 %). La Loire-Atlantique est également le département où l'on constate le taux le plus élevé d'inégalités de revenus.

En ce qui concerne les salaires, c'est en Sarthe également que l'on trouve

les plus faibles des plus faibles : la pauvreté frappe ici plus qu'ailleurs. Pour les ménages sarthois, « la part des revenus d'activités salariées est inférieure de 2 points à la moyenne régionale, la part des retraites supérieure de 3 points et la part des revenus du patrimoine inférieure de 1 point » note

l'Insee. « Les prestations sociales constituent une part plus importante du revenu dans la Sarthe qu'au niveau régional ».

Si l'on regarde de plus près les chiffres, Le Mans comprend 18 % de personnes pauvres comme Angers, soit huit à dix points de plus que dans

la région, les moins de 30 ans ont un taux de pauvreté inférieur à celui de leurs homologues de France métropolitaine (respectivement 17 % et 22 %). Jeunes étudiants ou à la recherche d'un emploi, ils sont plus exposés à la précarité que leurs aînés, mais de manière moins marquée dans la région, où leur insertion professionnelle est plus précoce et meilleure.

REPÈRES

Aides sociales, familles monoparentales

383 000 personnes

La pauvreté et les inégalités sont moins marquées dans les Pays de la Loire que dans les autres régions françaises. En 2012, l'Insee recensait ainsi 383 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec un revenu disponible annuel (à la disposition du ménage pour consommer et épargner) inférieur à 11 870 euros.

« 10,7 % de la population régionale est donc considérée comme pauvre, contre 14,3 % en France métropolitaine ». Les Pays de la Loire sont la 2^e région la moins touchée par la pauvreté juste derrière la Bretagne - les plus touchés étant la

Corse, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais.

Les prestations sociales, plus qu'un matelas

Dans les Pays de la Loire, la part des prestations sociales dans le revenu est plus élevée dans toutes les villes-centres des grandes aires urbaines, et notamment la part des minima sociaux et la part des prestations logement « qui sont doublées voire triplées par rapport à celles observées en banlieue et couronne » précise l'Insee.

Les jeunes moins exposés

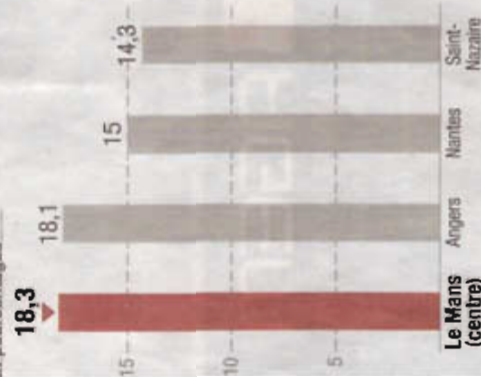
Dans la région, les moins de 30 ans ont un taux de pauvreté inférieur à celui de leurs homologues de France métropolitaine (respectivement 17 % et 22 %). Jeunes étudiants ou à la recherche d'un emploi, ils sont plus exposés à la précarité que leurs aînés, mais de manière moins marquée dans la région, où leur insertion professionnelle est plus précoce et meilleure.

Un tiers de familles monoparentales

30 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté dans les Pays de la Loire, soit 91 000 personnes au total dans la région.

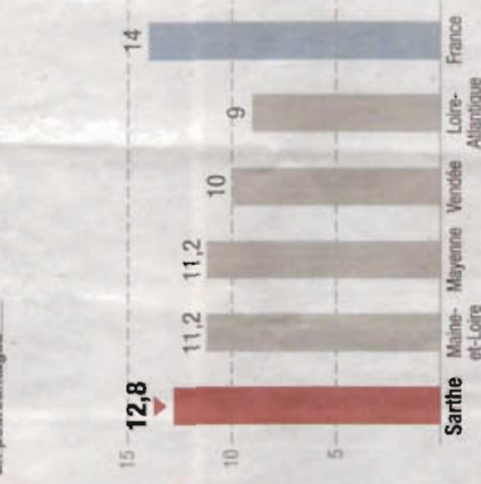
■ TAUX DE PAUVRETÉ (villes)

En pourcentages



■ TAUX DE PAUVRETÉ (départements)

En pourcentages



■ RSA EN SARTHE

Concerne les allocataires du RSA suivis par le Conseil départemental

